

La pratique de la citation dans l'écriture du mémoire de master en français langue maternelle et en français langue étrangère

Luminița ȘAMATA (STERIU)¹

Abstract

The development of literature review, a compulsory chapter of master dissertations, represents a real challenge for students, because the techniques for its implementation require a thoughtful understanding of the consulted sources, a back-and-forth between reading theoretical texts and academic writing. To incorporate the speech of others in their own production, students use a range of techniques, one of the most used of which is quotation. The use of quotation is necessary in scientific writing because it helps students to position themselves in the field of investigation, in a theoretical framework. From a corpus made up of extracts from master dissertations in linguistics and didactics, written in French as a mother tongue and in French as a foreign language by French and respectively Romanian students, this paper examines in a comparative perspective the way in which novice writers quote the speech of others and position themselves in relation to the cited sources, also taking into account the normative aspect regarding the indication of the reference source.

Keywords: *quotation ; master dissertations ; academic writing ; French as a mother tongue; French as a foreign language*

Introduction

Au cours des dernières décennies, les préoccupations pour la littératie universitaire, en tant qu'apprentissage et maîtrise des discours universitaires, ont connu un essor considérable. Nous avons choisi d'investiguer le champ de la littératie universitaire dans un contexte spécifique, celui des mémoires de master que les étudiants doivent rédiger pour valider leurs études. Le mémoire de master est au cœur des productions universitaires et il n'a pas d'équivalent dans les cycles d'enseignement antérieurs. De tous les éléments qui le composent, nous focaliserons notre attention sur la revue de la littérature, qui vise à rendre compte des principales notions théoriques abordées dans

¹ Luminița Șamata (Steriu), Université *Ovidius* de Constanța, Lumy_ss@yahoo.com

la rédaction du mémoire à l'aide des travaux d'autres auteurs sur le sujet. La tâche des étudiants-scripteurs n'est pas simple : d'un côté, ils doivent interpeler le discours d'autrui pour construire leur production (par le recours aux différents procédés discursifs d'emprunt) et, d'un autre côté, ils doivent prendre du recul par rapport à ces discours pour affirmer l'originalité de leur recherche.

L'élaboration de la revue de la littérature, chapitre obligatoire des mémoires de master, représente donc un véritable défi pour les étudiants, car les techniques utilisées pour sa mise en place supposent une compréhension judicieuse des sources consultées, un va-et-vient entre la lecture des textes théoriques et l'écriture académique. A cet égard, Boch et Grossmann (2001: 7) considèrent l'écrit de recherche comme un «écrit multiréférencé» en ce qu'il pose en permanence une relation entre le scripteur et les auteurs auxquels il renvoie. En outre, ce «dialogue» avec les propos d'autres chercheurs, pour reprendre le terme de Deschepper et Thyriion (2008 : 71), implique la manipulation de différents modes de référence. La citation représente sans doute le moyen le plus explicite pour signaler que l'on s'appuie sur les dires d'autrui. Le recours à la citation est nécessaire dans l'écrit scientifique car la citation aide les étudiants à se positionner dans un cadre théorique et à établir leur propre champ d'investigation.

Dans cette recherche, par le biais de deux types de corpus (extraits de mémoires rédigés en français langue maternelle et en français langue étrangère), nous allons identifier et analyser la pratique de la citation mise en œuvre par les étudiants lors de l'élaboration de la revue de la littérature dans leur mémoire de master. À travers une démarche comparative, nous allons voir comment les étudiants natifs et non natifs se positionnent par rapport aux auteurs cités et quelles sont les marques linguistiques qui leur permettent d'intégrer les citations à leur production. Nous accorderons également une place importante aux aspects normatifs concernant la notation des sources de référence des citations.

1. La citation: fonctions et typologie

La fonction principale de la citation est d'illustrer un point de vue par l'autorité qui en ressort: «la citation tient lieu de preuve dans la mesure où, produite par un auteur que l'on présume détenteur d'une certaine légitimité, elle apporte l'étayage spécifique que l'on attend» (Kara, 2004:

114). En d'autres termes, c'est dans le rapport au discours d'autrui que la production des jeunes chercheurs se construit et trouve sa légitimité.

Boch et Grossmann (2001) s'intéressent à l'utilité de la citation dans l'écriture de recherche, en affirmant qu'une citation peut être soit le prélude à un développement – dans le cas où le scripteur se sert de la pensée d'autrui pour introduire une extension à son raisonnement, soit une preuve apportée à une assertion du scripteur (*ibid.*: 97).

Les mêmes auteurs soulignent que citer autrui c'est accepter d'entrer dans une série de jeux particuliers: le « jeu de positions » (implique la position que prend le scripteur par rapport au discours d'autrui, à savoir accord/désaccord) et le « jeu de faces » (concerne l'opposition domination/soumission liée au décalage entre la position du novice par rapport à d'autres auteurs qu'il considère comme experts) (*ibid.*: 92).

La prise de position par rapport à l'auteur cité est également étudiée par Magda Florez (2013). L'auteure s'intéresse à ce qu'elle nomme la « citation positionnée » qui traite de la position adoptée par le scripteur par rapport aux discours d'autrui, en se basant sur un corpus constitué de 150 articles et 15 thèses dans trois disciplines de sciences humaines: linguistique, psychologie et sciences de l'éducation, faisant partie de Scientext. Elle analyse cette opération en mettant en corrélation certains éléments comme l'auteur, la source citée ou le verbe exprimant le positionnement, en les regroupant selon des « schémas de citations » qui concernent la forme syntaxique ainsi que les aspects sémantiques (Florez, 2013 : 74). En général, l'objectif de la « citation positionnée » est de rendre les arguments de l'auteur-scripteur plus crédibles, en l'aidant à la fois à construire son propre point de vue (*ibid.* : 71).

Ainsi l'auteure distingue-t-elle trois schémas de la citation marquant le positionnement : la *citation à sujet auteur*, la *citation à objet thématisé* et la *citation à source thématisée*. Nous allons les décrire brièvement, en nous appuyant sur des exemples fabriqués par Boch et Frier (2015).

La *citation à sujet auteur* (Florez, 2013 : 74) renvoie à une citation prise en charge à partir d'un pronom personnel désignant l'auteur-scripteur, suivi d'un verbe qui exprime la convergence ou la divergence, et d'une source représentée par un syntagme nominal composé d'un nom propre ou un nom commun. Nous pouvons observer ce type de schéma dans l'exemple suivant:

Nous empruntons à Pergnier (1993, p. 48) sa représentation du circuit communicationnel, schématisé figure I [...]. (Boch, Frier, 2015: 225)

Dans ce premier cas, l'auteur-scripteur est visible et assume explicitement la responsabilité des propos, en exprimant la convergence avec l'auteur cité.

Pour présenter le deuxième type de schéma de citation, à savoir la *citation à objet thématized*, nous allons reprendre la description de Florez :

«L'objet scientifique est mis en valeur et occupe la fonction de sujet. L'auteur du texte n'apparaît pas explicitement. Ce type de citation se caractérise par la thématization d'un objet scientifique, et l'usage de structures passives qui introduisent des verbes de jugement ou de choix.» (ibid.: 75)

L'exemple qui suit en est une bonne illustration:

Cette notion est empruntée à L.S. Vigotski (1962) qui préfère la notion de «zone proximale de développement» à la notion piagétienne de «stade». (Boch, Frier, 2015 : 225)

Enfin, le troisième schéma, la *citation à source thématized* (Florez, 2013: 75), met l'accent sur l'auteur-source, situé en tête de phrase, par le biais d'un gérondif, une préposition (pour, selon) ou une locution prépositive (à la suite de, d'après):

Par ailleurs, en nous appuyant sur le paradigme de Deakin et Proteau (2002), nous avons contraint les programmes d'apprentissage à utiliser le même nombre d'essais total, et la performance a été évaluée sur le dernier essai de pratique. (Boch, Frier, 2015: 225)

Boch et Frier rappellent que ces trois structures permettent à l'auteur-scripteur de mettre en relation son propos avec celui d'autres auteurs (*ibid.* : 226). En nous inspirant de cette typologie, nous allons voir dans quelle mesure et de quelle manière ces schémas de citation se retrouvent dans le corpus en langue maternelle et respectivement dans le corpus en langue étrangère des scripteurs débutants.

2. La description du corpus

Notre corpus est constitué d'extraits provenant de 24 mémoires de master: 12 mémoires rédigés en français langue maternelle (désormais FLM) par des étudiants français et 12 mémoires rédigés en français langue étrangère (désormais FLE) par des étudiants roumains, tous futurs

enseignants de français. Les mémoires en FLM ont été recueillis sur le site du laboratoire Lidilem de l'Université Grenoble Alpes. Ils ont été rédigés entre 2015-2019 et portent sur les domaines de spécialisation suivants : didactique (8 mémoires) et linguistique (4 mémoires).

Quant aux mémoires en FLE, nous les avons recueillis dans les archives du Département de Langues Romanes de l'Université *Ovidius* de Constanța. Ils ont été rédigés entre 2012-2019 et portent sur les domaines de spécialisation suivants : didactique (8 mémoires) et linguistique (4 mémoires). Nous allons analyser les techniques citationnelles auxquelles les étudiants ont recours par le biais des exemples repérés dans la revue de la littérature des mémoires pris en considération.

Lors de l'exposition des exemples tirés du corpus, nous allons marquer leur appartenance de la manière suivante : nous allons utiliser des abréviations, plus exactement, des majuscules désignant le nom des auteurs-scripteurs des mémoires, suivies du domaine de spécialisation sur lequel ils portent (par exemple, ling./did.) et enfin, des abréviations concernant le statut des étudiants (N - pour natif et NN - pour non natif).

3. Paramètres d'analyse

Dans notre corpus, nous considérons citation tout fragment ou passage mentionné textuellement et typographiquement, par le biais des guillemets et/ou des italiques, comme texte emprunté à un autre auteur. Dans un premier temps, nous allons rendre compte d'un aperçu quantitatif de la présence des citations dans le corpus par le biais de comptages qui illustrent la fréquence des citations ainsi que leur distribution par rapport au nombre total de pages des chapitres théoriques. Dans un second temps, nous allons classer les citations repérées dans le corpus en fonction de deux critères : le critère énonciatif, qui traitera du positionnement des étudiants-scripteurs par rapport aux sources citées à travers l'étude de trois schémas de citation repertoriés par Florez et le critère normatif-prescriptif, qui portera sur la manière dont la source des citations est indiquée dans les mémoires.

Nous allons présenter pour chacun de ces critères des tableaux qui rendront compte de la répartition de chaque catégorie de citation dans les deux types de corpus, suivis d'une analyse qualitative de quelques exemples sélectionnés.

3.1 Aperçu quantitatif des citations

Dans notre étude, nous avons réalisé une extraction manuelle des citations dans les mémoires. Pour présenter les résultats de distribution des citations, nous nous appuyons sur le tableau 1 qui montre le nombre de citations repérées dans les extraits de mémoires rédigés en FLM, respectivement en FLE et leur répartition par rapport au nombre total de pages.

Tableau 1: Fréquence des citations dans le corpus

	Mémoires rédigés en FLM (12 extraits de mémoires = 325 pages A4)	Mémoires rédigés en FLE (12 extraits de mémoires = 223 pages A4)
Nombre de citations	490	303
Densité de citations	1,5	1,35

Tout d'abord, nous observons que le nombre total de pages d'extraits de mémoires rédigés en FLM est supérieur à celui d'extraits de mémoires rédigés en FLE, ce qui témoigne, dans les mémoires rédigés par les étudiants natifs d'une plus grande ampleur de la revue de la littérature. Cela dit, il va de soi que le nombre de citations repérées dans les extraits de mémoires en FLM est plus grand que celui en FLE.

Cependant, pour vérifier si les deux types de corpus sont comparables, nous avons calculé la densité de citations, en divisant le nombre total de citations repérées dans chacun des ensembles (490 citations, respectivement 303 citations) au nombre total de pages contenues dans les extraits (325 pages, respectivement 223 pages). À travers cette opération, nous avons obtenu une densité relativement similaire dans les deux types de corpus (1,5 pour les mémoires en FLM, respectivement 1,35 pour les mémoires en FLE), ce qui nous a permis de constater que tant les étudiants qui écrivent en langue maternelle que ceux qui écrivent en langue étrangère citent presque dans la même mesure les discours d'autrui.

Après avoir vérifié le degré de comparabilité entre les deux types de corpus, nous allons présenter dans ce qui suit le classement des citations repérées dans le corpus, en tenant compte des critères antérieurement mentionnés.

4. Classification des citations en fonction du critère énonciatif: les citations «positionnées»

Comme le dit Florez (2013 : 73), la citation «positionnée» exprime un positionnement de la part de l'auteur-scripteur qui doit faire allusion directe dans le texte citant à l'auteur dont il s'inspire. L'étude des exemples de notre corpus nous a permis de constater que ce type de citation prend la forme des trois schémas dénommés par l'auteure, que nous avons présentés antérieurement. Les tableaux suivants illustrent la fréquence des citations «positionnées» dans le corpus:

Tableau 2: Fréquence des citations positionnées

	Mémoires rédigés en FLM	Mémoires rédigés en FLE
Citations positionnées	65	47
Citations non positionnées	425	256
Pourcentage des citations positionnées	13,2 %	15,5 %

Tableau 3: Fréquence des trois schémas de citation positionnée

	Mémoires rédigés en FLM	Mémoires rédigés en FLE
Citation à sujet auteur	7	2
Citation à objet thématique	6	2
Citation à source thématique	52	43

Les résultats de la distribution des citations positionnées nous conduisent à faire un certain nombre d'observations. Premièrement, nous remarquons le nombre assez limité de citations positionnées dans tout le corpus. Leur taux de fréquence est similaire dans les deux types de mémoires. Deuxièmement, nous constatons que les «citations à source thématique» sont les plus employées, tant par les étudiants natifs que par ceux non natifs. Le nombre total de citations faisant partie de ce schéma se distingue nettement de celui de «citations à sujet auteur» et de «citations à objet thématique».

Les «citations à source thématized » mettent l'accent sur l'auteur-source et sont introduites, dans la plupart des cas, par les prépositions «selon» ou «pour», suivies, généralement, d'un nom propre désignant l'auteur cité. Par le biais de ces structures, les étudiants visent à construire une argumentation scientifique, reposant sur le discours d'autrui, qui leur donne une certaine autorité. Toutefois, leur présence en tant qu'auteurs-scripteurs n'est pas toujours visible dans la production. Pour illustrer les citations positionnées, nous allons nous appuyer sur quelques exemples tirés du corpus. Les deux premiers exemples relèvent des «citations à source thématized» alors que les deux derniers présentent des «citations à sujet auteur».

(1) **Pour** Cherqui et Peutot, il semble intéressant d'adopter « une démarche qui amène progressivement l'élève à exercer des tâches de la vie quotidienne, puis de l'école et des matières scolaires» (Cherqui et Peutot, 2015: 116). (D.S., did.-N)

(2) **Selon** S.P. Corder, le terme d'erreur « *a tendance à être réservée pour la violation volontaire ou négligente du code qui est connu ou devrait l'être en cours d'apprentissage par le contrevenant.* »²⁷ (C.M., did.-NN)

(3) Comme Bouak et Garnier, **je** souhaiterais insister sur les nuances à apporter à l'influence de ces tendances puisque «*les jeunes étudiants qui fréquentent les cours des Alliances françaises de Chine ont des comportements et des façons de concevoir le monde qui sont de moins en moins traditionnels*» (2011, p.5), comme **nous** l'avons déjà observé dans la partie précédente. (C.C., did.-N)

(4) Pour **notre** mémoire, le travail le plus marquant a été celui de Jacqueline Billiez qui utilise le dessin pour comprendre "les effets des différents dispositifs d'enseignement des langues et culture d'origine (LCO) dans l'école ou hors de celle-ci sur les représentations enfantines de l'insertion scolaire."²⁹ (S.A., did.-NN)

Dans l'exemple (1), la citation est intégrée dans le texte citant, en participant à la construction de celui-ci. Elle n'est donc pas autonome du point de vue énonciatif. Entre la préposition «pour» suivie du nom de l'auteur cité et la citation proprement-dite, l'étudiant intercale la structure

passive *il semble*, suivie de l'adjectif qualificatif *intéressant*, qui attestent sa présence en tant que scripteur dans la production.

Dans l'exemple (2), l'étudiant décrit à travers la citation l'usage du terme *erreur*, qu'il attribue à l'auteur cité. D'ailleurs, cette attribution lui permet de ne pas assumer la pleine responsabilité du propos. Nous remarquons ici l'utilisation à la fois des guillemets et des italiques pour le marquage typographique de la citation.

Dans l'exemple (3) nous pouvons remarquer le pronom personnel *je*, qui traduit la visibilité de l'étudiant en tant que scripteur et montre que celui-ci assume explicitement la responsabilité des propos. Il exprime, en même temps, la convergence avec les auteurs cités par le biais du syntagme *comme Bouak et Garnier*, situé en tête de phrase. Ce qui est intéressant à remarquer c'est l'alternance de la première personne du singulier (*je*) avec la première personne du pluriel (*nous*), ce dernier pronom étant situé à la fin de la phrase pour rappeler les observations faites par le scripteur dans la partie précédente du chapitre. Un autre constat porte sur le fait que la citation aide au prolongement du raisonnement argumentatif de l'étudiant, en ce que celui-ci se base sur les paroles d'autrui pour souligner l'idée que la participation aux cours des Alliances françaises de Chine aide les étudiants chinois à dépasser les difficultés concernant les spécificités de leur culture. En ce qui concerne la structure de la citation, elle est intégrée dans le texte citant, étant marquée typographiquement tant par les guillemets que par les italiques.

Enfin, dans l'exemple (4), l'étudiant rend visible sa présence dans la production par l'adjectif possessif *notre* ainsi que par l'adjectif qualificatif *marquant* utilisé à un degré de comparaison de supériorité (le superlatif). Ceci marque également la convergence de l'étudiant avec les propos de l'auteure citée.

5. Classification des citations en fonction du critère normatif-prescriptif

La gestion des sources multiples est l'une des contraintes fortes qui se pose aux jeunes scripteurs. Qu'il s'agisse de la citation ou de la reformulation, leur usage exige toujours une vigilance particulière dans le référencement des sources. L'analyse du corpus nous a permis d'identifier deux méthodes différentes de notation des sources utilisées par les étudiants, que nous avons illustrées dans le tableau suivant:

**Tableau 4: Fréquence des citations classées en fonction
du critère normatif-prescriptif**

Type de citation	Mémoires rédigés en FLM	Mémoires rédigés en FLE
Citations avec indication complète de la source	463	236
Citations avec indication incomplète de la source	27	67
Pourcentage des citations avec indication complète de la source	94.5 %	78 %
Pourcentage des citations avec indication incomplète de la source	5.5 %	22 %

Comme le montre le tableau ci-dessus, tant les étudiants natifs que les étudiants non natifs prennent soin, dans la plupart des cas, à mentionner entièrement la source lorsqu'ils citent les dires d'autrui. Toutefois, nous constatons un décalage concernant la notation incomplète de la source dans les deux types de corpus. C'est ainsi que dans les mémoires rédigés en FLM, le nombre des citations dont la source est incomplète est inférieur par rapport à celui dans les mémoires rédigés en FLE. Parmi les éléments que les étudiants omettent d'indiquer nous pouvons compter le numéro de page du segment cité et l'année de publication de l'ouvrage consulté.

Un autre aspect est lié à l'insertion formelle des sources dans la production textuelle. À cet égard, nous avons constaté que les étudiants non natifs privilégient la note de bas de page (10 mémoires sur 12), alors que les étudiants natifs utilisent uniquement les parenthèses intégrées dans le texte dans le référencement des sources, car l'usage des notes de bas de page n'a plus cours en sciences du langage en France. En revanche, nous avons remarqué que les étudiants natifs font recours à ce mode de présentation soit pour introduire des commentaires personnelles soit pour donner des informations supplémentaires concernant différentes notions ou différents auteurs cités.

5.1 Les citations avec indication complète de la source

Les exemples illustrant les citations avec indication de la source foisonnent, mais nous n'en retiendrons que quelques-uns :

(5) En ce qui concerne les valeurs, [...] Lu et Pras empruntent la définition de Rokeach (1973) pour les définir comme « *des concepts ou des croyances concernant des lignes de conduites ou des finalités de l'existence qui guident la sélection ou l'évaluation du comportement* » (2006, p. 167). (C.C., did.-N)

(6) La notion de mesure, selon Nina Catach, signifie "*non pas des notes données au petit bonheur sur des textes piqués au hasard, mais le relevé soigneux d'indices déterminés, ayant fait l'objet d'un choix et d'un enseignement*"⁶. (C.M., did.-NN)

Dans l'exemple (5), l'étudiant met en relation deux auteurs l'un par rapport à l'autre, en exprimant une convergence entre eux, signalée par le verbe *emprunter*. Nous observons que la source est indiquée entre parenthèses, à la fin de la phrase, après les guillemets.

L'exemple (6) présente lui aussi une citation dont la source est complètement mentionnée en note de bas de page.

D'autres fois, la source est indiquée en tête de phrase afin de présenter une garantie de sérieux pour la valeur scientifique, comme en (7) et (8):

(7) Selon Lieury (cité par Scheidecker, 2011: 26), « le lexique dont dispose un apprenant est beaucoup plus riche en reconnaissance qu'en production ». (C.A., did.-N)

(8) En 2002, Coste définit la composition du répertoire linguistique : „ [...] l'ensemble de variétés linguistique – plus ou moins bien maîtrisées ou développées – que possède un acteur social donné et dont il peut jouer, selon les situations, en faisant appel à telle ou telle de ces variétés.” (p. 117) (Z.A., did.-NN)

Ce qui est à remarquer dans l'exemple (8) c'est l'apparition éparpillée de la source : d'une part, l'étudiant indique l'année en tête de phrase, avant le nom de l'auteur et, d'autre part, il mentionne à la fin de la citation, le numéro de page de la source consultée.

Un autre exemple présente trois citations dont la source est soigneusement indiquée à chaque fois, le nom de l'auteur étant mentionné dans le paragraphe précédent :

(9) Autrement dit, la littérature est à la fois « de partout et de quelque part » (2001 : 163), elle est à la fois « internationale (lisible exactement pour tout le monde) et enracinée dans une culture spécifique dont elle exprime précisément les traits caractéristiques» (2001: 162), sans pour autant proposer de catégorisation : «La littérature et le texte fictionnel [...] ne privilégient pas les occurrences de l'auxiliaire *être* qui inscrivent le discours dans une dimension ontologique, essentialiste et décontextualisée.» (2001 : 158) (C.G., did.-N)

Un autre exemple qui a attiré notre attention est le (10), où l'étudiant-scripteur mentionne la source de manière excessive : tout d'abord, dans la formule introductive, sous la formule auteur-année-page et ensuite, à la fin de la citation, laissant de côté, cette fois-ci, la notation de l'année.

(10) En effet, **pour** Billières et Gaillard (2008, p183) :

“Les études en psychoacoustique ont largement démontré depuis longtemps que nous reconstruisons certaines parties manquantes du signal audio ... et que nous ne faisons aucun cas des incongruités acoustiques si elles n'ont pas de sens au moment de l'écoute”(Billières et Gaillard p183) (M.J., ling.-N)

5.2 Les citations avec indication incomplète de la source

Pour ce qui est des citations dont la source est partiellement indiquée, nous avons également sélectionné quelques exemples. Les uns concernent l'omission du numéro de page de l'ouvrage cité, ce qui rend quasiment impossible l'accès au texte original, comme en (11) et (12):

(11) Cette spécificité était déjà formulée en des termes assez proches par Isabelle Gruca (1996): «le texte littéraire se distingue nettement des autres types de discours, ne serait-ce que parce qu'il condense et complexifie un certain nombre de marques langagières, discursives, textuelles, etc. qui ne sont pas forcément au service d'une information à transmettre». (C.G., did.-N)

(12) D'après Herbert Christ, «une personne est plurilingue si, par rapport à un nombre donné de langues, elle a appris à franchir le seuil de ces différentes maisons linguistiques»¹¹. (P.A., did.-NN)

D'autres oublient de mentionner l'année de publication de l'ouvrage consulté, celle-ci n'apparaissant pas non plus dans les paragraphes précédents, comme en (13) et (14):

(13) Pour l'anglais, Ludovic Ferrand indique que ce qui est perçu en premier est ce qui est accentué.

«Pour une langue à stress, comme c'est le cas de l'anglais, cette information serait celle issue de la syllabe ayant l'accent principal» (Ferrand p187) (M.J., ling.-N)

(14) «L'hypothèse commune à l'imaginaire et à l'idéologie, c'est que les idées des locuteurs, leurs représentations, influencent et même conforment le système linguistique, c'est-à-dire ce qui, transversalement aux normes locales, s'impose en pratique de langage à l'être humain communiquant.»²⁵ (S.A., did.-NN)

Dans d'autres cas, il arrive que seul le nom de l'auteur soit indiqué, les autres éléments étant totalement absents, comme en (15):

(15) Selon le chercheur et professeur C. Trimaille «l'appartenance à un pays, une culture ou un groupe permet non seulement de s'y identifier, mais aussi d'être reconnu semblable aux membres de ce groupe, si on possède certains traits considérés importants pour le groupe en cause». (I.A., did.-NN)

Le dernier exemple présente trois citations juxtaposées. Leurs sources de référence ne sont pas indiquées, sauf pour la dernière citation, où le scripteur mentionne uniquement le numéro de page. Etant donné qu'aucune allusion à l'auteur n'apparaît dans le texte citant, il n'est pas évident si l'auteur cité dans les paragraphes précédents est également l'auteur de ces citations:

(16) Ce sont des Objets implicites indéfinis (OII) :

«Dans le cas des OIIs, la prééminence informationnelle du verbe tient à ce que l'objet sémantique est de nature indéfinie : son identité précise ne constitue pas une information pertinente, et c'est l'action exprimée par le verbe qui reçoit toute l'attention. »

«l'objet implicite étant réduit à sa plus simple valeur sémantique, celle qui résulte de l'application des restrictions sélectionnelles du prédicat verbal, c'est bien le verbe lui-même qui porte toute l'information.»

«même si le contexte permet d'identifier avec plus de précision dans quel domaine les entités correspondant à l'objet sémantique peuvent être trouvées, leur identité précise reste non pertinente dans le cadre de la discussion, et c'est l'action décrite par le verbe qui demeure l'élément informationnellement le plus prééminent. (p. 21)» (M.J., ling.-N)

6. Conclusions

Les résultats de notre recherche confirment que les étudiants maîtrisent, le plus souvent, les normes de rédaction d'un mémoire de recherche. Par exemple, ils savent qu'ils doivent s'appuyer sur des savoirs préexistants et ils connaissent le fait que ces savoirs doivent se retrouver d'une certaine mesure dans le mémoire, à travers différentes modalités, comme les citations, les reformulations et les références aux sources. Toutefois, les jeunes scripteurs n'arrivent pas toujours à bien intégrer les discours des auteurs dans l'élaboration de leur recherche.

À la suite de cette démarche analytique, nous pouvons faire le point sur quelques similitudes et différences entre les extraits de mémoires en langue maternelle et en langue étrangère. Premièrement, nous avons remarqué une abondance de citations dans les deux types de corpus, ce qui montre que tant les étudiants natifs que ceux non natifs citent presque dans la même mesure le discours d'autrui. La profusion de citations peut révéler, à notre sens, chez les étudiants, la crainte de s'affirmer en tant que chercheurs ou encore la volonté de faire preuve de lectures riches et variées qui les valorisent aux yeux du jury.

Deuxièmement, nous avons observé que le taux de fréquence des citations «positionnées» est relativement proche dans les mémoires rédigés en FLM et en FLE. La prépondérance des «citations à source thématique» privilégiant l'emploi des prépositions «selon» et «pour» dans les deux types de corpus relève de la difficulté de la part des étudiants à prendre une position explicite par rapport aux dires d'autrui. Ce type de citation leur permet de ne pas assumer la pleine responsabilité des propos et leur présence en tant qu'auteurs-scripteurs n'est pas toujours visible dans la production.

En ce qui concerne le critère normatif-prescriptif, nous avons vu que les étudiants prennent soin, dans la plupart des cas, d'indiquer entièrement la source des citations. En revanche, nous avons noté des différences concernant l'indication incomplète de la source. Dans les mémoires rédigés en FLE, le nombre des citations dont la source est incomplète est supérieur par rapport à celui dans les mémoires rédigés en FLM. Parmi les éléments que les étudiants omettent d'indiquer nous pouvons compter le numéro de page du segment cité, l'année de publication de l'ouvrage consulté ou le nom de l'auteur cité.

En conclusion, nous pouvons dire que le recours à la citation constitue une étape indispensable dans le processus d'initiation à l'écriture de recherche, qui permet aux étudiants d'adopter une voix d'auteur et une rhétorique propres à l'écrit scientifique. Pourtant, quelques pistes de travail sur les pratiques citationnelles devraient faire l'objet de réflexions, afin de mener les étudiants à prendre conscience du travail de construction de l'écriture de recherche ainsi que d'une conception productive de la citation.

Bibliographie

1. BOCH, Françoise, GROSSMANN, Francis (2001), «De l'usage des citations dans le discours théorique. Des constats aux propositions didactiques», in *Lidil*, n° 24, pp. 91-112
2. BOCH, Françoise, FRIER, Catherine (2015), *Écrire dans l'enseignement supérieur: des apports de la recherche aux outils pédagogiques*, Grenoble: Ellug
3. DESCHEPPER, Catherine, THYRION, Francine (2008), «L'entrée dans le supérieur et l'accès aux discours universitaires: opérationnaliser la notion de rapport à l'écrit dans un projet de formation» in CHARTRAND, Suzanne, BLASER, Christiane (dir.), *Le rapport à l'écrit : un outil pour enseigner de l'école à l'université*, *Dyptique*, 12, Presses Universitaires de Namur, pp. 61-78
4. FLOREZ, Magda (2013), «La citation positionnée dans l'écrit scientifique» in TUTIN, Agnès, GROSSMANN, Francis (dir.), *L'écrit scientifique: du lexique au discours. Autour de Scientext*, Presses universitaires de Rennes, pp. 67-84
5. KARA, Mohamed (2004), «Reformulations et polyphonie », in *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 123-124, pp. 27-54, consulté le 17 février 2020. URL: https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2004_num_123_1_2049